VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 26 OCTOBRE 2026 PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Parking de l'église

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Afin de permettre le bon déroulement de la réception des travaux de l'église Saint Laurent à Henrichemont
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'accès au parking de l'église dans un but de sécurité publique
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1er: L'accès au parking de l'église sera suspendu pendant la réception des travaux le 26 octobre 2026 de 15h à 18h.

Article 2ème : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'intéressé sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20261026-2026_10_123-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/10/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE

MAIRIE D'HENRICHEMONT CHER

Publié sur le site internet de la commune le 26.10.2026